

ACV SOCIALE, DEVELOPPEMENT DURABLE, RSE : QUELS BESOINS METHODOLOGIQUES ? OÙ EN EST LA RECHERCHE ?

Synthèse

Janvier 2018

Auteurs :

- **Luigia Petti, Silvia Di Cesare, Federica Silveri**
University « G. d'Annunzio » - Chieti Pescara - Italia

- **Alessandra Zamagni**
Ecoinnovazione

- **Arnaud Lanfranconi, Alice Deda, Valérie Morgan, Jean-Baptiste Martin**
EcoAct - 35 rue de Miromesnil
75008 PARIS



L'association SCORE LCA est une structure d'étude et de recherche dédiée aux travaux relatifs à l'Analyse du Cycle de Vie (ACV) et à la quantification environnementale. Elle vise à promouvoir et à organiser la collaboration entre entreprises, institutionnels et scientifiques afin de favoriser une évolution partagée et reconnue, aux niveaux européen et international, de la méthode d'Analyse du Cycle de Vie et de sa mise en pratique.

- ✓ Ces travaux ont reçu le soutien de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) www.ademe.fr
- ✓ Les points de vue et recommandations exprimés dans ce document n'engagent que les auteurs et ne traduisent pas nécessairement, sauf mention contraire, l'opinion de l'ensemble des membres de SCORE LCA.
- ✓ Les informations et les conclusions présentées dans le présent document ont été établies au vu des données scientifiques et techniques et d'un cadre réglementaire et normatif en vigueur à la date de l'édition des documents.

1. Introduction

Le but de ce rapport est de donner une vue d'ensemble des développements actuels de l'Analyse Sociale du Cycle de Vie (ASCV) et des perspectives en termes de méthodologie et d'applications.

L'objectif final de l'étude est d'obtenir une vision claire des développements de l'ASCV et de pouvoir argumenter sur les moyens et les intérêts de quantifier aujourd'hui l'impact social d'un produit, en adoptant une approche de cycle de vie. Cette vision est renforcée par une feuille de route de recommandations pratiques, qui identifie les étapes essentielles à suivre pour développer la méthodologie et faciliter son utilisation en tant qu'outil d'aide à la décision.

De plus, les résultats ont permis d'identifier les problèmes méthodologiques et le travail complémentaire nécessaire pour développer l'utilisation pratique et l'évolution de l'ASCV dans un contexte plus global, comme un cadre pour l'Analyse de Durabilité au long du Cycle de Vie (ou Life Cycle Sustainability Assessment).

2. Pourquoi faire une ASCV ?

L'objectif principal est d'évaluer l'impact social du produit pour améliorer les conditions sociales des parties prenantes impliquées dans le cycle de vie.

La traçabilité et le contrôle de la chaîne de valeur font partie des défis majeurs auxquels les entreprises sont confrontées notamment en termes d'impacts environnementaux et socio-économiques. Dans ce contexte, l'ASCV pourrait être une méthodologie efficace pour mesurer les impacts sociaux. L'ASCV est une analyse multicritères, multi-acteurs et multi-étapes ; qui fournit des informations pertinentes, transparentes et scientifiques sur les performances sociales et socio-économiques d'un produit, d'un service ou d'une organisation, tout au long de son cycle de vie. Les avantages d'une telle analyse sont nombreux. Les résultats de l'ASCV permettent un processus de prise de décisions fondé sur des données probantes qui peut être très utile pour mettre en évidence des compromis entre différentes alternatives (PNUE/SETAC). En effet, l'ASCV peut être utilisée pour comparer deux ou plusieurs produits, services ou organisations, en soulignant non seulement le plus performant sur le critère social, mais également comment chaque performance surpasse l'autre sur les critères évalués et le contexte local. Par ailleurs, en identifiant les risques sociaux, l'ASCV met en évidence les étapes du cycle de vie dans lesquelles les améliorations potentielles sont critiques.

Dans un contexte international de plus en plus exigeant sur les questions sociales, l'ASCV peut être un bon moyen d'aider les entreprises à se conformer aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU. Ainsi, grâce à sa complémentarité avec d'autres outils et standards de reporting RSE, l'ASCV peut fournir des informations complémentaires et aider à lier les impacts sociaux et les performances de l'entreprise aux étapes du cycle de vie du produit.

Enfin, l'ASCV peut être un moyen efficace pour communiquer avec les parties prenantes de l'entreprise sur les impacts sociaux à condition que les résultats soient adaptés au public ciblé.

3. Définition et champ d'application de l'ASCV

Le champ d'application d'une méthodologie se réfère au sujet au sens large du terme, ce qui dans le cas présent montre la profondeur et l'ampleur de l'ASCV. Le champ d'application est défini par le paradigme et le cadre méthodologique.

En lien avec l'ASCV, il y a une variété de paradigmes adoptés. Il n'y a pas un paradigme préférable aux autres, mais il est important d'indiquer clairement lequel est adopté, en tenant compte du fait que le concept clé de tout paradigme pour l'ASCV est la perspective du cycle de vie. (voir le détail des différents paradigmes dans le rapport complet).

L'autre aspect important pour la définition du champ d'application est le cadre méthodologique. C'est le squelette qui accueille les valeurs et les concepts du paradigme de manière cohérente. Ce cadre est rendu opérationnel au moyen de plusieurs méthodologies. Il est défini par les éléments suivants :

Les principes de modélisation

Un cadre méthodologique a été défini pour l'ASCV par l'Initiative sur le Cycle de Vie du PNUE/SETAC (2009), celui-ci est proche du cadre méthodologique de l'ACV décrit dans les normes ISO 14040 et 14044. D'un point de vue pratique, cela signifie, qu'en principe la méthodologie ASCV :

- S'articule autour de quatre étapes principales, à savoir l'objectif et le champ de l'étude, l'inventaire du cycle de vie, l'évaluation de l'impact du cycle de vie et l'interprétation ;
- Est basée sur le concept d'unité fonctionnelle, c'est-à-dire que les systèmes de produits, de services et d'organisations sont définis en fonction du service rendu. En conséquence, il est possible de comparer différents systèmes sur la base d'une même fonction ;
- Adopte les mêmes principes de modélisation que l'ACV, à savoir :
 - La linéarité (si l'on double la quantité considérée, l'impact est alors doublé) ;
 - L'hypothèse « ceteris paribus », c'est-à-dire toutes choses égales ou maintenues constantes. On considère que le produit, le service ou l'organisation fonctionne sous l'hypothèse de l'isolement, sans réagir aux effets du contexte environnant dans lequel il est intégré ;
- Se concentre sur le fonctionnement de routine, de fait les situations exceptionnelles qui peuvent survenir dans le fonctionnement du produit, du service ou du système d'organisation ne sont pas prises en compte ;
- Prend en compte les faits et les valeurs dans l'évaluation.

Cependant, certains de ces aspects ne s'appliquent pas pleinement à une ASCV, comme le concept de linéarité. L'adoption du concept de cycle de vie a plusieurs implications, ce qui rend l'ASCV unique par rapport à d'autres méthodologies pour évaluer les aspects sociaux et les performances à savoir :

- Tout système (produit, service et organisation) analysé (exemple : la production d'électricité) est constitué d'activités interconnectées (exemple : l'extraction, le traitement et le transport des combustibles fossiles) influencées par le comportement des parties prenantes (exemple : les employés de la centrale électrique et ceux associés au processus en amont de la production ou dans la construction du pipeline, ainsi que les communautés locales associées aux différentes étapes du cycle de vie) ;
- Tous les acteurs de la chaîne de valeur sont responsables de la performance du système en place, ceci doit être reflété à différents niveaux, aussi par le pouvoir de la relation contractuelle et par la rétribution.

Étant donné que les parties prenantes sont la caractéristique clé de l'ASCV et qu'elles se comportent selon les activités du cycle de vie du produit, du service ou du système d'organisation et selon leurs valeurs, elles-mêmes influencées par le contexte dans lequel elles vivent, les limites du système théorique de l'ASCV peuvent être révisées et simplifiées en considérant deux aspects principaux (Zanchi et al., 2017) :

- Les relations technologiques (approche orientée sur les effets), qui sont liées aux différentes unités physiques présentes dans le produit, le service ou le système d'organisation, et qui définissent le cycle de production et les phases complètes du cycle de vie ;
- Les relations sociales (approche axée sur la technologie), qui sont liées au niveau d'intérêt et d'influence, prennent ainsi en compte les parties prenantes affectées et les effets connexes.

L'objet de l'évaluation

L'objet de l'évaluation est défini selon les types d'impacts pris en compte et de système ciblé. En ce qui concerne les impacts, l'ASCV prend en compte les impacts sociaux et socio-économiques générés tout au long du cycle de vie du produit, du service ou du système d'organisation étudié. Les impacts sociaux sont les conséquences de pressions positives ou négatives sur les domaines sociaux de protection (exemple : le bien-être des parties prenantes), en raison de :

- un comportement spécifique tenu par une ou plusieurs parties prenantes (exemple : les interactions sociales dans le contexte d'une activité et / ou stimulé par elle et / ou en prévention ou en renforçant les actions des parties prenantes telles que l'application de mesures de sécurité dans un établissement) ;
- l'effet en aval des décisions socio-économiques ;
- contexte d'origine (attributs possédés par un individu, un groupe, une société ; par exemple, le niveau d'éducation).

En plus des impacts, dont la quantification est reconnue comme une question complexe encore à l'étude, les ASCV évaluent aussi les performances sociales, les effets et les risques. Tandis que les « **impacts** » sociaux sont causés par des changements dans le contexte, par exemple, les changements d'espérance de vie, de santé, de statut social. Les « **effets** » sociaux mesurent l'effet d'une activité sur les parties prenantes mais à un niveau intermédiaire du fait que l'ensemble des relations causales ne sont pas identifiées. Les « **performances** » sociales ne sont ni des effets sociaux, ni des impacts sociaux, ni des changements, mais des « [...] caractéristiques d'une situation dans une organisation

pertinente (ou des caractéristiques de la chaîne de valeur des organisations façonnant le cycle de vie), se référant plus ou moins aux questions sociales » (Macombe et al., 2013, page 205).

Enfin, un « **risque** » social, contrairement aux performances sociales, aux impacts et aux effets, mesure uniquement la probabilité d'effets négatifs (dommages, blessures, pertes) qui peuvent être évités grâce à une action préventive. L'ASCV considère également les impacts positifs, qui sont à la base de toute politique et intervention sociale, leur quantification peut jouer un rôle majeur dans l'ASCV (Benoît et al., 2010). De plus, les impacts positifs visent à encourager la performance au-delà de la conformité (lois, accords internationaux, normes de certification, etc.) comme, par exemple, dans les Objectifs de Développement Durable (ONU 2015a, b).

Niveaux d'évaluation et de représentativité

L'ASCV peut en principe être réalisée à différents **niveaux**, à savoir :

- Micro : produits / services / technologies ;
- Meso : il peut s'agir de « groupes de produits et de technologies connexes, de paniers de produits, d'une municipalité, d'un ménage » (Guinée et al., 2011 : 93), d'un territoire ;
- Macro : ce niveau d'évaluation prend en compte les étapes du cycle de vie en interaction avec la société où elles sont intégrées.

La **représentativité géographique** est d'une importance fondamentale en ASCV, car les impacts et performances sociaux, sont intrinsèquement liés au contexte géographique et culturel dans lesquels ils se déroulent. La culture en particulier est d'une importance primordiale et certains auteurs la reconnaissent comme un pilier supplémentaire de la durabilité (Pizzirani et al., 2016). On retrouve les indicateurs culturels dans certaines sous-catégories comme par exemple, l'héritage culturel, ou le respect des droits autochtones. Cependant une ASCV ne garantit pas toujours l'inclusion des valeurs culturelles car les données sont souvent associées à la présence ou l'absence de politiques, d'accords, de normes et de rapports nationaux et internationaux.

En ce qui concerne la **représentativité temporelle**, l'ASCV actuelle n'est pas encore prospective, mais elle capture les effets actuels et passés. De plus, l'horizon temporel auquel les impacts sont évalués n'est pas encore défini. Dans l'ensemble, la question temporelle n'est pas bien définie dans l'ASCV pour trois raisons principales :

- L'évaluation des impacts est encore peu développée, quand les relations causales qui décrivent les impacts sociaux sont concernées ;
- En ASCV, les enjeux évalués sont primordiaux, les risques et les performances sociales évalués dans la littérature se réfèrent à des préoccupations concrètes, car les impacts (en plus d'être potentiels) sont également réels, et déjà expérimentés par les acteurs ;
- En fonction du contexte de référence de l'étude, et de la nature changeante des valeurs au fil du temps, la validité future des résultats de l'ASCV peut être fortement affectée .

ACV SOCIALE, DEVELOPPEMENT DURABLE, RSE : QUELS BESOINS METHODOLOGIQUES ? OU EN EST LA RECHERCHE ?

Toute évaluation prospective doit être effectuée avec prudence et, surtout, doit spécifier les valeurs de référence considérées, en tant que support à l'interprétation de la robustesse des résultats.

4. La dimension sociale au-delà de l'Analyse du Cycle de Vie

De nombreuses normes et méthodologies sont déjà disponibles pour traiter les problèmes sociaux. Le tableau suivant résume les liens entre les principales sous-catégories des directives du PNUE/SETAC et les normes existantes.

Catégories de parties prenantes	Sous-catégories	[UNEP-SETAC09]	[GR14]	[ISO26000]	Fair Trade Small Producer	Fair Trade Hired Labour	Fair Trade Ecocert (Responsible)	SDGs
Travailleurs	Liberté d'association et de négociations collectives							
	Travail des enfants							
	Salaires							
	Heures de travail							
	Travail forcé							
	Égalité des chances/Discrimination							
	Santé et sécurité							
	Avantages sociaux/Sécurité sociale							
Consommateurs	Santé et sécurité							
	Mécanisme de rétroaction							
	Protection de la vie privée							
	Transparence							
	Responsabilité en fin de vie							
Communautés locales	Accès aux ressources matérielles							
	Accès aux ressources immatérielles							
	Access aux ressources tangibles							
	Délocalisation et migration							
	Héritage culturel							
	Conditions de vie saines et sûres							
	Respect des droits autochtones							
	Engagement communautaire							
	Emploi local							
	Conditions de vie sûres							
Sociétés	Engagement public sur les enjeux du développement durable							
	Contribution au développement économique							
	Prévention et médiation des conflits armés							
	Développement technologique							
	Corruption							
Acteurs de la chaîne de valeur n'incluant pas les consommateurs	Saine concurrence							
	Promouvoir la responsabilité sociale							
	Relations avec les fournisseurs							
	Respect des droits de propriété intellectuelle							

Cet exercice a permis d'explorer les liens possibles entre les méthodes de reporting RSE existantes et l'ASCV. Cette analyse est particulièrement pertinente au regard des entreprises souhaitant réaliser une ASCV de leur produit, mais qui ont des difficultés à appréhender le type de données nécessaires. En effet, les entreprises qui répondent au GRI disposent souvent d'un certain nombre d'informations cruciales requises pour la réalisation d'une ASCV. Ce résultat démontre qu'une voie prometteuse consiste à standardiser et à harmoniser les indicateurs du modèle ASCV et de la norme GRI, dont l'utilisation se généralise actuellement.

Une autre piste serait d'utiliser les ODD (Objectifs de Développement Durable), bien que nouveaux, comme des indicateurs indirects génériques au niveau national au sein des fiches méthodologiques du PNUE/SETAC et d'explorer comment les intégrer dans le modèle de l'ASCV. En effet, les indicateurs des ODD pourraient améliorer la catégorisation des enjeux sociaux et lier ces derniers aux thématiques business de l'organisation. Une analyse de matérialité pourrait permettre d'identifier les ODD pertinents pour l'organisation, de sélectionner les enjeux sociaux prioritaires et les indicateurs associés.

Enfin, les ODD et les enjeux sociaux peuvent être reliés aux indicateurs GRI4 et à ceux de la norme ISO 26000 afin d'obtenir une vision globale de ces différentes approches. Bien que ces deux référentiels ne s'appliquent qu'à une organisation et non à un produit, ils imposent toujours aux entreprises d'enquêter sur les relations business les plus « impactantes » qu'elles soient directes ou indirectes, d'identifier les enjeux les plus pertinents ainsi que leur localisation. Dans la logique ACV, cela peut être considéré comme un processus d'évaluation des « hotspots » au sein de la chaîne de valeur.

Par ailleurs, bien que l'engagement des parties prenantes et les enquêtes soient des composantes essentielles de tout processus d'évaluation de matérialité et de due diligence, une démarche scientifique est également nécessaire afin d'assurer la cohérence et l'exhaustivité des résultats. L'ASCV en tant qu'outil peut aider à remplir ces exigences à trois différents niveaux [Benoit Norris et al, 2014] :

- **Méthodes** : des méthodes sont nécessaires pour permettre l'évaluation des risques et des performances tout au long de la chaîne de valeur de façon globale, cohérente et faisable. Les méthodes d'inventaire du cycle de vie (ICV) et d'analyse d'impact (AI) développées dans le domaine de l'ASCV confèrent une certaine structure, crédibilité et d'avantage de cohérence à cette analyse de matérialité de la chaîne de valeur.
- **Modèles** : des modèles sont nécessaires lors de l'évaluation de la chaîne de valeur au regard de ses activités, liens et localisations. Alors qu'un grand nombre d'entreprises disposent encore d'informations très limitées sur leurs fournisseurs, en particulier en ce qui concerne les fournisseurs de deuxième ou troisième niveau, les modèles ASCV permettent de contourner ce manque d'informations en s'appuyant sur des relations causales.
- **Données** : Les données collectées fournissent les informations génériques et spécifiques permettant d'identifier les hotspots et d'évaluer les performances pour un site donné. L'ASCV requiert des données spécifiques pour aborder les problèmes sociaux pertinents. Les lignes directrices du PNUE/SETAC sur l'ASCV incluent une liste flexible de sous-catégories d'impact qui couvrent les enjeux couverts par la plupart des normes. Grâce à une première base de données complète, Social Hotspots (Benoit Norris et al. 2013), alliée à la base de données PSILCA, une évaluation approfondie des hotspots peut être menée au niveau d'une entreprise, d'une division ou d'une catégorie de produit donnée.

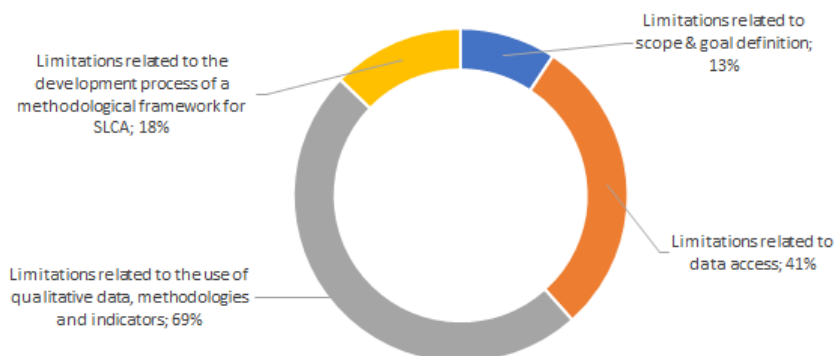
5. Etat de l'art de l'ASCV

Pour évaluer l'état de l'art de l'ASCV, une revue systématique de la littérature a été effectuée en intégrant les aspects méthodologiques et les cas pratiques.

Contrairement aux précédentes revues de la littérature (Di Cesare et al 2014, Petti et al 2014, Di Cesare et al 2016, Petti et al 2016) qui se concentraient sur un aperçu global et une analyse des méthodes d'évaluation, la présente revue se focalise sur l'identification des motivations et des utilisations actuelles de l'ASCV. Pour les 65 études de cas analysées dans ce rapport, même si elles ne s'écartent pas des 40 identifiées par le traitement précédent, elles sont encore significativement différentes en termes de résultats produits :

- **Objet de l'étude** : 60% des études évaluées considèrent un produit, 25% étudient un service et 15% analysent un processus.
- **Secteur d'application** : 38% des études de cas ont exploré le secteur de l'industrie, 22% dans le secteur de l'énergie et les biocarburants ; 22% dans le secteur agroalimentaire ; 21% dans le secteur de la gestion des déchets ; et une étude sur le tourisme. Une lecture approfondie de ces données montre une perspective imprévue. En effet, l'on s'attendait à ce que les secteurs les plus intéressés soient confrontés à des problèmes sociaux et socioéconomiques à haut risque, tandis que les secteurs analysés semblent être ceux qui ont un fort impact sur l'environnement. Cela est probablement dû au fait que l'ASCV est née dans le cadre d'une évaluation plus large des biens et services en vue d'un développement durable.
- **Zone géographique** : 48% des études de cas sont réalisées dans les « pays en voie de développement » tandis que 46% le sont dans les « pays développés », probablement parce que les pays ont des risques sociaux plus élevés. Ceci démontre que le « contexte social » n'influence pas le nombre d'études développées dans une zone géographique. L'Europe peut certainement être considérée comme le continent sur lequel la plupart d'entre elles sont concentrées. Peut-être parce que, selon Mattioda et al. (2015), la plus forte concentration de chercheurs se trouve dans le Vieux Continent (Danemark, Suède, Pays-Bas et Allemagne). Une autre raison valable peut être la difficulté à trouver certains types de données (notamment qualitatives et socialement sensibles) dans les pays en voie de développement.

- **Limites** : Le développement de l'ASCV pour les produits est une méthodologie émergente. Certains obstacles ont été identifiés et catégorisés en 4 types :



Plus précisément, dans 22% des cas, l'unité fonctionnelle n'est pas spécifiée ainsi que les limites du système, alors que le flux de référence n'est pas spécifié dans 79% des cas. Dans 68% des articles sélectionnés, les limites du système ont été divisées et limitées à des phases uniques du cycle de vie. Néanmoins, la tendance prédominante reste celle des limites du système « gate-to-gate » (24%) et « cradle to gate » (41%). L'analyse d'impact est certainement la phase la plus fragmentée ; comme indiqué dans le document de Wu et al. (2014), il existe de nombreuses méthodes d'analyse d'impact qui peuvent utiliser des catégories d'impact de type I et de type II. Cela peut être dû au fait que la méthodologie de l'ASCV a uniquement été développée et non standardisée (Zamagni 2012). Cela a provoqué une prolifération de modèles et / ou de techniques différentes, également du même auteur, ce qui peut être jugé utile car la demande de méthodes d'évaluation d'impact de l'ASCV ne pouvait plus attendre une méthode scientifique et partagée (Macombe et al.).

- **Utilisation dans l'évaluation sociale du cycle de vie (produit, service ou organisation) :**
L'ASCV fournit des informations sur les aspects sociaux et socio-économiques pour la prise de décision, incitant au dialogue sur les aspects sociaux et socioéconomiques de la production et de la consommation dans le but d'améliorer la performance des organisations et in fine, le bien-être des parties prenantes. Cette étude bibliographique a permis d'identifier les principales tendances dans l'utilisation de l'ACV sociale. **L'examen a révélé que la plupart des cas (64%) sont actuellement menés dans un but de recherche. Cependant, 20% d'entre eux ont mentionné la socio-conception comme l'un de leurs principaux objectifs et 18% des études de cas ont été réalisées dans le but de faciliter la prise de décision. Enfin, l'optimisation de la chaîne d'approvisionnement représente un objectif principal dans seulement 5% des cas, suivie par la gestion des risques dans 2% des cas.**¹

¹ Il est important de noter que pour la même étude de cas, plusieurs utilisations de l'ASCV ont été identifiées, ce qui explique pourquoi la distribution est supérieure à 100% pour les différents types d'utilisations.

6. Experimentation

Afin de fournir des recommandations opérationnelles qui soient pertinentes et applicables au cours d'une ASCV, une expérimentation a été menée à travers une étude de cas pratique basée sur la littérature. Aucune collecte de données supplémentaires, ou paramétrage du système n'a été effectué.

Les principaux objectifs de cette étude de cas, sur un module photovoltaïque, sont les suivants :

1. Montrer l'applicabilité et la faisabilité de l'ASCV ;
2. Mettre en évidence les points chauds sociaux soulevés par l'analyse concernant les phases de production et de fin de vie ;
3. Montrer comment ces résultats peuvent compléter l'ACV classique et d'autres approches sociales (reporting GRI, ISO 26000, ...) ;
4. Montrer comment ces résultats peuvent soutenir la prise de décision.

Les résultats sont disponibles dans le rapport final de l'étude.

Conclusion de l'expérimentation

La présente étude montre qu'il est largement nécessaire d'améliorer les conditions de travail (Ciroth et Franze, 2015) notamment la santé et la sécurité des employés, mais aussi les niveaux de salaire, les heures de travail et les avantages sociaux. **Ces résultats pourraient améliorer la performance sociale des entreprises concernées en les aidant à élaborer une stratégie ciblée pour le développement futur des politiques sociales. C'est aussi un moyen de gérer le risque social grâce à l'identification des points chauds sociaux.**

D'autres approches sociales permettent aux entreprises de collecter des informations sociales via des KPI sociaux, alors que **l'ASCV va plus loin en leur permettant de quantifier et qualifier leurs performances** (comme l'illustre cette étude de cas) : est-ce une bonne ou une mauvaise performance ? Quels sont les problèmes sociaux sur lesquels l'entreprise devrait s'inquiéter ? Laquelle peut-elle améliorer ?

Un autre avantage des résultats d'ASCV est qu'ils peuvent être considérés comme **un outil précieux pour soutenir les processus de prise de décision** impliquant différents acteurs ayant des connaissances et des antécédents différents (Traverso et al., 2012). **Les résultats d'ASCV peuvent être présentés de différentes manières, permettant : d'adapter la communication auprès des différentes cibles (décideurs, société civile, chercheurs ...), simplifier et / ou agréger les résultats par acteur / catégorie / phase du cycle de vie.**

7. Perspectives et conclusions

Grâce aux lignes directrices de l'initiative PNUE/SETAC (2009) et aux fiches méthodologiques complémentaires (PNUE/SETAC, 2013), le cadre méthodologique de l'ASCV a été établie, en se basant notamment sur les normes ISO 14 040 et 14 044 de l'ACV. Au travers des conférences, de la publication d'articles, de séminaires et de publications de groupes industriels, la méthodologie a su se développer progressivement, et gagner en maturité. Cependant, cette étude a clairement montré qu'il s'agit encore d'un domaine en évolution et que des développements majeurs sont à envisager, tant au niveau méthodologique, que de l'interprétation ou de la communication des résultats. Nous avons identifié les principaux domaines de développement, ainsi que des recommandations pour faire progresser l'ASCV.

- **Critères et indicateurs pour l'ASCV.**

De multiples indicateurs sociaux existent, développés à partir de cadres méthodologiques divers, et à des fins différentes. L'identification d'une liste d'indicateurs universellement acceptée ne semble pas être la bonne approche, car « [...] aucune théorie fondamentale n'existe qui nous permet de délimiter les indicateurs sociaux d'une théorie cohérente de ce qui compte dans la société » (Carrera et Mack 2010).

Ainsi, le défi consiste à sélectionner les indicateurs les plus appropriés pour une situation donnée, en considérant les points suivants :

- Les aspects sociaux peuvent être pondérés de manières très différentes selon les parties prenantes et les contextes géographiques ;
- Les évaluations sociales changent très rapidement au fil du temps ;
- La disponibilité des données est plutôt limitée et leur fiabilité peut être critiquable ;
- L'ambiguïté existe dans la terminologie (impacts sociaux, durabilité sociale, aspects sociaux, indicateurs sociaux), les données (qualitatives, quantitatives, semi-quantitatives) et les méthodes tels que l'ASCV, le Social Impact Assessment, ... (Parris et Kates 2003).

La sélection des indicateurs est un aspect clé de l'ASCV car ils définissent ce qui est mesuré et affectent les résultats de l'évaluation. Des approches communes et structurées pour les sélectionner n'ont pas encore été développées, et les différentes applications disponibles dans la littérature présentent des approches différentes, dont la plupart dépendent de la disponibilité des données et non de la pertinence de l'aspect social en question.

Recommandation 1

- Clarifier et justifier le choix des indicateurs (Iofrida et al., 2016, Sureau et al., 2017, Zanchi et al., 2017) ;
- Utiliser des critères de sélection et des techniques qui reflètent les valeurs des parties prenantes, telles que les approches participatives (Sureau et al., 2017).

- **Évaluation des impacts**

L'ASCV permet de mesurer les performances sociales et non les impacts sociaux, en raison du manque de « trajectoire d'impact » (*Impact pathway*) disponibles et des difficultés liées à leurs développements. Malgré l'ambition de vouloir être objectif dans l'analyse, le processus est limité par les connaissances actuelles et les informations disponibles. En raison des problèmes liés à la subjectivité, l'incomplétude, la représentativité et l'absence de modèles de cause à effet, la transparence dans la documentation de l'inventaire et de l'évaluation est la clé de la crédibilité des ASCV (Umair et al 2015).

Les méthodologies d'évaluation des trajectoires d'impact sont actuellement en cours de développement, pour des applications spécifiques mais aussi plus génériques, et ce dans de nombreux secteurs. Cependant, ce manque méthodologique ne doit pas être une raison pour ne pas utiliser l'ASCV, en effet les informations fournies par l'évaluation des performances sociales restent utiles pour soutenir le processus de prise de décision.

Par ailleurs, l'évaluation des performances sociales doit encore être structurée. En effet il existe actuellement plusieurs approches qui diffèrent, notamment pour la collecte des données, le calcul des données d'inventaire, la caractérisation ou bien la pondération, et qui nécessitent d'être harmonisées pour pouvoir être utilisées avec les méthodologies de trajectoire d'impact. De plus, dans la plupart des cas, les auteurs développent leur propre approche pour l'étape de caractérisation, sans tester (excepté dans quelques cas) les méthodes précédemment développées.

Recommandation 2

- Encourager le développement de trajectoire d'impact social, en essayant de construire des approches qui peuvent couvrir le plus grand nombre d'applications ;
- Renforcer l'évaluation des performances sociales :
 - Clarifier le positionnement des indicateurs sur la trajectoire d'impact en tant qu'impacts midpoint / endpoint ;
 - Intégrer l'intensité et la matérialité dans l'évaluation ;
 - Mettre l'accent sur les approches qui tiennent compte des normes, de la localisation géographique et de la contribution des parties prenantes aux étapes de caractérisation et de pondération.

- **Définition des frontières du système**

A l'heure actuelle la plupart des études ASCV ne couvrent pas l'ensemble du cycle de vie, principalement en raison de difficultés liées à la collecte des données sur les processus amont et aval, échappant au contrôle de l'organisation. En outre, la définition des frontières du système est réalisée en considérant uniquement le système technologique, c'est-à-dire le système constitué uniquement des processus techniques, sans considérer correctement les différentes parties prenantes positionnées aux différentes étapes du cycle de vie.

De plus, l'étape de production a été la phase du cycle de vie la plus évaluée dans la littérature, et les travailleurs ont été la partie prenante la plus traitée. L'évaluation de la phase d'utilisation reste un grand défi. En effet, elle est si spécifique qu'elle exige une approche particulière qui n'est pas encore clairement définie. Par exemple, dans le cas de la voiture, la phase d'utilisation peut affecter les communautés locales en termes de santé et de sécurité, pendant la conduite, mais aussi par la façon dont sont gérées les usines.

Recommandation 3

- Dans les études ASCV, élargir les frontières du système de façon à inclure l'ensemble du cycle de vie ;
- Développer et sélectionner des critères et indicateurs capables de couvrir la phase d'utilisation ;
- Lors de la définition des limites du système, prendre en compte à la fois les relations causales et les relations sociales, en fonction des parties prenantes

- **Impacts positifs**

En ce qui concerne l'évaluation des impacts positifs, il serait nécessaire d'insister davantage sur la conceptualisation des bases théoriques et, par la suite, de les tester via des études de cas.

Il est communément admis dans la littérature scientifique que des indicateurs pour quantifier les impacts positifs sont nécessaires. Les Objectifs de Développement Durable (ONU 2015) pourraient faire bénéficier à l'ASCV d'une approche plus structurée, rigoureuse et concertée de l'évaluation des impacts positifs le long des chaînes de valeur.

La vraie question est : que représente l'ACV sociale et plus généralement la pensée cycle de vie en termes d'impacts sociaux? La réponse réside dans cette logique gagnante-gagnante pour gérer la production de biens et de services et pour créer des synergies avec les autres acteurs impliqués dans la chaîne de valeur (tout en veillant à respecter et protéger l'identité de chacun). Ce faisant, l'ASCV, comme toutes les méthodologies basées sur la Pensée Cycle de Vie, insufflé la logique systémique des relations et des réciprocités.

Recommandation 4

- Identifier les critères d'évaluation sociale pour établir ce qui doit être considéré comme « positif », avec une analyse approfondie du contexte : de quelle manière le contexte pourrait-il évoluer après une amélioration ? Ces interrogations sont d'une importance fondamentale, en particulier en ce qui concerne l'application possible de l'ASCV dans des contextes tels que l'évaluation de l'impact des politiques.
- Discuter conjointement de la manière dont l'ASCV peut être utilisée pour promouvoir la collaboration tout au long de la chaîne d'approvisionnement pour le bénéfice de tous les acteurs, tout en garantissant une concurrence loyale.

• Amélioration des bases de données et des logiciels

Les données actuellement disponibles dans les bases de données servent principalement à l'identification des « hotspots » sociaux pour un pays ou un secteur économique, mais manquent encore de spécificité (Fan et al., 2016). Cependant, comme l'ASCV est encore principalement utilisée au niveau des sites, elle exige des données spécifiques à la localisation pour modéliser le système, et ce en raison des différences culturelles et économiques significatives entre les pays qui peuvent influencer les impacts sociaux (Benoît Norris 2013). Les données dont la représentativité spatiale et temporelle est appropriée ne sont pas disponibles dans les bases de données d'ACV ; la collecte de telles données peut donc être chronophage. Ensuite, la disponibilité de données spécifiques au niveau site, limite le nombre de sous-catégories d'impact qui peuvent être utilisées pour l'ASCV (Agyekum et al., 2016). En outre, comme suggéré par Rugani et al. (2014), les futures bases de données orientées sur le cycle de vie qui sont destinées à être utilisées dans des évaluations conséquentielles devraient systématiquement inclure des informations sur les expériences d'anticipation, si elles existent. Ceci est particulièrement vrai pour l'ASCV, qui pourrait utiliser ces bases de données pour l'analyse des nouvelles technologies.

Recommandation 5

- Améliorer la spécificité de la base de données en augmentant la granularité des données au niveau régional et sectoriel ;
- Améliorer le développement d'outils et de logiciels d'évaluation pour l'ASCV (Zamagni, 2012). Idéalement, ces outils devraient être compatibles avec les outils d'AECV disponibles qui pourraient mener à une expansion de la recherche et des applications combinant l'AECV (l'environnement), ACCV (les coûts) et l'ASCV (Valvidia et al., 2012) pour une évaluation globale au sens large du développement durable.

- **Développer le nombre de cas d'étude en ASCV**

Il est nécessaire que d'autres études de cas soient menées pour confronter la méthodologie à la réalité opérationnelle. Comme mentionné dans une étude de Baumann et al. (2013), les développements méthodologiques sont plus efficaces s'ils sont basés sur des études de cas. En effet, une mise en application de la méthodologie peut aider à développer une orientation importante et permettre aux praticiens d'obtenir des résultats significatifs, en poussant les entreprises, les ONG et les instituts de recherche à collecter des données et construire des bases de données (Traverso et al., 2016). Cela contribuerait à améliorer l'exploitabilité de l'approche ASCV et à mettre en évidence les besoins opérationnels.

Recommandation 6

- Réaliser des études avec une attitude critique, en abordant les limites actuelles et en testant différentes approches, en particulier avec les étapes de caractérisation et de pondération de type I.

- **Communiquer les résultats de l'ASCV**

La création de modèles pour la présentation et la communication des résultats de l'ASCV est également une perspective importante à développer, car elle peut influencer et faciliter la prise de décision. L'ASCV est avant tout une méthode d'évaluation multicritères et multi-étapes, un équilibre entre l'exhaustivité et la vulgarisation doit être trouvée. Sur la base des multiples initiatives liées à l'ACV et de la communication associée (Affichage environnemental français, Product Environmental Footprint, ...), les retours d'expérience de ces expérimentations peuvent être transposés à l'ASCV. Sur le long terme, l'objectif serait de répliquer cette expérimentation afin de trouver un consensus sur la meilleure manière de présenter les résultats en fonction des cibles et des parties prenantes.

Recommandation 7

- L'ASCV est une analyse multicritères et multi-phases, qui peut rendre les résultats difficiles à comprendre. Par conséquent, il est très important de gérer l'équilibre entre la vulgarisation, la rigueur scientifique et la transparence.
- Pour garantir la transparence et guider les choix de socio-conception, une note par thématiques (parties prenantes / catégories d'impact), de manière qualitative et/ou quantitative, peut être utilisée ;
- Une note quantitative et qualitative unique n'est pas recommandée par les lignes directrices du PNUE/SETAC; par conséquent, elle ne devrait être utilisée que pour la communication externe lorsqu'un résultat plus vulgarisé est nécessaire.

- **Création d'un label basé sur des critères sociaux**

Au fur et à mesure que le nombre de labels augmente, la nécessité d'une communication simple et unique entre les parties prenantes se fait de plus en plus ressentir. Dans ce contexte, le développement de l'ASCV ouvre la possibilité de créer un label social multicritères et multi-acteurs prenant en compte l'ensemble du cycle de vie du produit.

Actuellement, il existe différents types de communication environnementale : type I (écolabel), II (auto-déclaration) et III (déclaration environnementale encadrée) qui sont régis par la série de norme ISO 1402X. L'ISO 14024 fournit des recommandations pour le développement de labels écologiques et les procédures associées ; et l'ISO 14025 cadre les déclarations environnementales de type III afin de permettre des comparaisons entre des produits remplissant la même fonction. Il sera possible d'adapter ces exigences pour l'ASCV afin de : (i) fournir aux consommateurs des informations pour guider leurs choix et leur comportement ; (ii) renforcer la conception responsable et promouvoir la performance sociale des entreprises ; (iii) éviter les pratiques de social-washing ; et fournir des informations basées sur une méthodologie robuste.

Recommandation 8

- L'ASCV pourrait être utilisée comme base méthodologique pour développer des labels ou des déclarations sociales. Par exemple, une annexe traitant les questions sociales pourrait être ajoutée à la norme ISO 14025, à l'instar de ce qui est fait en France en matière d'informations sur la santé et le confort qui sont ajoutées aux déclarations environnementales produits dans le secteur du bâtiment.
- Ainsi, la standardisation de la méthodologie et la communication de l'affichage social permettraient de fournir des informations scientifiques compréhensibles, comparables, véridiques et robustes sur l'ensemble du cycle de vie du produit.

- **Approche interdisciplinaire pour l'ASCV**

Les méthodologies disponibles ne sont pas encore totalement alignées sur les autres initiatives mondiales en cours. Dans l'ensemble, les paramètres sociaux sont considérés comme un domaine nouveau et en évolution dans lequel de nombreuses entreprises tentent de s'améliorer (Fontes et al., 2014). Par conséquent, la coopération avec d'autres initiatives devrait être un domaine de recherche important pour les années à venir afin que l'ASCV soit utilisée comme un outil pour d'autres approches.

Recommandation 9

- L'ASCV peut être couplée au GRI ou à la norme ISO 26000, car ces derniers peuvent être considérés comme des processus d'évaluation des « hotspots » au sein de la chaîne d'approvisionnement ;
- L'ASCV peut aider à évaluer la matérialité ou contribuer à la due-diligence ;
- Les modèles d'ASCV permettent de contourner le manque d'information concernant les activités de l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement, en utilisant des modèles spécifiques.